

Le Président de la République a tenu à rendre et annoncer personnellement les arbitrages relatifs au budget et aux effectifs du ministère de la Défense, pour la durée restante de la loi de programmation militaire.

RÉVISION DE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE : QUI VA EN BÉNÉFICIER ?

François Hollande a proclamé, à la sortie du dernier conseil de Défense, la sanctuarisation des 31,4 milliards d'euros en crédits budgétaires et sans faire appel à une ressource extérieure ; en clair : sans montages financiers à l'aide de sociétés de projets.

Une rallonge budgétaire de 3,8 milliards d'euros sera présentée au conseil des ministres du 20 mai prochain.

De plus, 18500 postes sur les 34500 suppressions que prévoyait la loi de programmation militaire 2014-2019, seront préservés au ministère de la Défense.

Alors, est-ce Noël avant l'heure à l'Hôtel de Brienne?

Le Bureau Fédéral de la **CFDT Défense** prend acte de ces annonces mais n'en reste pas moins prudent :

Une partie de la rallonge budgétaire viendra des économies faites par le Mindef : à quel niveau, sur quelles lignes budgétaires ?

Pour la **CFDT**, les dépenses d'entretien ou de renouvellement de matériel et d'équipements ne doivent pas en pâtir, les conditions de travail déjà pénibles des personnels, non plus.

Des effectifs seront préservés, oui surtout en raison de l'opération Sentinelle prolongée, avec ses 7000 soldats. « L'opérationnel » sera quant à lui le principal bénéficiaire de cette décision.

Alors quid du soutien ? Un renforcement de l'opérationnel ne peut avoir lieu sans un renforcement du soutien et il nous faudra être très vigilants pour éviter une dégradation du ratio soutenus/soutenus. Sinon, nous n'aurons que des déçus : des militaires peu satisfaits du service rendu et des civils et militaires qui ne le seront pas davantage, au vu de leur incapacité à apporter un soutien de qualité.

Pourtant l'adhésion des personnels est possible : elle passe par l'anticipation et le dialogue social. Par exemple en consultant les organisations syndicales dans la préparation des référentiels en organisation, au lieu d'expliquer que l'on ne peut pas civilianiser les postes ou, comme le SCA, recruter des intérimaires pour assurer nos activités !

Les menaces pour la sécurité des citoyens sont réelles, celles qui pèsent sur nos missions le sont aussi. Il serait temps que les employeurs du ministère réfléchissent à l'avenir du soutien avec les représentants de celles et ceux qui, majoritairement le composent et le font vivre.

La **CFDT est prête à prendre toute sa place dans les discussions liées à la pérennisation des emplois civils de qualité qui concourent à un soutien efficace et reconnu. Les personnels civils sont partie intégrante de la défense d'aujourd'hui. L'emploi les concerne, l'organisation les concerne, ce ministère les concerne ! La balle est aujourd'hui dans le camp du ministre.**

Déclaration du Bureau Fédéral